Le Chef de Cabinet du Président de la République

> Monsieur Alain FABRE Président Association Montreuilloise des Usagers des Transports Collectifs BP2 93101 MONTREUIL CEDEX

> > Paris, le

1 5 NOV. 2012

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité appeler l'attention du Président de la République sur l'importance de la participation de l'Etat au financement des infrastructures de transport en Ile-de-France pour rattraper le retard en ce domaine.

Vous considérez que le réseau du Grand Paris Express est surdimensionné et que le projet sur lequel l'Etat et la Région d'Ile-de-France se sont mis d'accord en janvier 2011, dont vous regrettez qu'il n'ait pas fait l'objet d'une véritable concertation avec les habitants et les usagers, ne répond ni aux contraintes de fonctionnement ni aux besoins des usagers et ne tient pas compte des financements disponibles.

L'urgence devrait être, selon vous, la réalisation d'une rocade de proche banlieue dans l'esprit du projet « Arc Express » permettant une desserte fine du territoire avec des gares moins espacées.

Le Président de la République a pris connaissance de vos observations et confié de vous répondre. soin Comme vous Madame Cécile DUFLOT, ministre de l'égalité des territoires et du logement, en charge de ce dossier, a confirmé que le projet de métro automatique du Grand Paris se poursuivrait en garantissant les financements nécessaires à sa réalisation. Pour clarifier les modalités de réalisation de ce projet, la ministre a confié à Monsieur Pascal AUZANNET une mission visant à actualiser et préciser ses coûts, à optimiser l'organisation du travail entre le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), maître d'ouvrage de certains tronçons, et la SGP et à ordonner dans le temps la réalisation des futures lignes et de leurs gares.

Comme l'a indiqué le Premier ministre le 30 octobre dernier, cet exercice d'actualisation des coûts et de priorisation des travaux est indispensable pour faire la clarté sur des coûts manifestement sous-estimés et de décider d'un ordre de priorité entre les différentes parties de cet ambitieux projet.

A l'issue de cette mission, le Gouvernement arrêtera, probablement en début d'année prochaine, un plan de financement du projet correspondant à la priorisation qu'il aura décidée, et respectueux de l'effort de redressement des comptes publics.

Le Premier ministre a confirmé que sur les bases ainsi arrêtées, quand cela sera nécessaire et dès 2015 s'il le faut, le Gouvernement mettra en place la dotation d'un milliard d'euros au capital de la SGP. Enfin, le Gouvernement veillera à ce que les travaux urgents d'amélioration des réseaux existants et les opérations qui figuraient dans le « plan de mobilisation » porté par la Région, puissent se poursuivre en parallèle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre BESNARD

Référence à rappeler PDR/SCP/E&A/A088188